



Parc national
des Calanques

La Calanquaise

Lettre d'information du Parc national

n° 4 • automne - hiver 2014

**En mer ou à terre,
le Parc national continue
de déployer son action**



Les Hommes



La nature



La culture



Le coin des minots



Une antenne du Parc national à La Ciotat

Les gardes-moniteurs du Parc national sont répartis sur trois secteurs : Cassis-La Ciotat-Pélagique (Caciopé), Littoral-Ouest-Archipels ([S]LOA), Interface-Ville-Nature (IVN). Jusqu’alors basés au siège, les agents du secteur Caciopé ont déménagé cet été dans un nouveau local à La Ciotat, rue Gueymard, afin de rester au plus proche de leur territoire d’intervention. •

Le CESC du Parc national a élu une présidente



Le Conseil économique, social et culturel (CESC), nouvel organe de gouvernance du Parc national des Calanques, a élu à l’unanimité Tashina GIRAUD présidente lors de la première assemblée du 15 mai 2014. Chef de projet environnement à Kedge Business School, M^{me} Giraud sera secondée par deux vice-présidents : Thierry Gelli, pêcheur professionnel, et Valérie Penciolelli, professeur de Lettres modernes.

Le CESC sera force de proposition auprès du Conseil d’administration et du directeur, notamment sur le suivi de la mise en œuvre de la Charte et pour l’animation de la vie locale. •

Visite guidée des Calanques pour la ministre chargée de l’Écologie



Ségolène Royal, ministre de l’Écologie, du développement durable et de l’énergie, a passé deux jours avec les équipes du Parc national des Calanques les 21 et 22 juin derniers, pour faire le tour du territoire et prendre connaissance de notre action. Très satisfaite de cette visite informelle, la Ministre a salué « l’engagement et le professionnalisme des agents » qui veillent à la protection de cet espace unique et au partage de ce « joyaux du patrimoine naturel français » avec l’ensemble des visiteurs. •

Marseille et Sydney : liées par leurs Parcs nationaux

La 4^{ème} édition du Congrès Mondial des Parcs de l’UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) s’est tenue à Sydney en Australie du 12 au 19 novembre 2014. Ce congrès décennal a pour objectif d’identifier les meilleures manières possibles de conserver la diversité culturelle et naturelle, en prenant en compte les gouvernements, les industries et les habitants. Le Parc national des Calanques y a été présenté par Parcs nationaux de France et l’UICN sur le stand France, notamment via le très beau film « Inspiration » réalisé par l’association marseillaise Septentrion environnement. Sydney est, avec Marseille, une des rares métropoles à abriter un Parc national à la fois terrestre et marin. •

- > Film Inspiration sur YouTube
- > <http://worldparkscongress.org>





Inscrire l'action du Parc national dans la durée et dans le territoire

L'année 2014, placée sous le signe de la visibilité, aura tenu ses engagements avec les premiers pas des gardes-moniteurs - agents de terrain permanents, la mise en place de balises en mer et de panneaux à terre, l'installation imminente de signalisation routière, sans oublier les « Rendez-vous au Parc ».

Le Parc national des Calanques est de plus en plus visible...
et de plus en plus attendu !

J'entends parfois des impatiences. Comme souvent, nous sommes pressés de voir aboutir nos projets, et c'est légitime.

Rappelons-nous dans ces moments-là que les équipes du Parc doivent à la fois répondre aux nombreuses attentes et sollicitations urgentes ; s'organiser et structurer un établissement qui accueille progressivement de nouveaux collaborateurs ; et en même temps, réaliser un important travail de fond pour définir les orientations stratégiques du Parc en matière de gestion de la fréquentation et des usages, de lutte contre les pollutions, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement ou encore de réglementation.

Cet investissement quotidien de chaque agent, c'est la partie non visible et pourtant indispensable pour que le Parc passe en phase plus opérationnelle et soit demain à la hauteur des espoirs qui l'ont porté.

En 2015, grâce au renforcement significatif des effectifs et au budget en hausse qui a été voté en Conseil d'administration le 25 novembre dernier, l'action du Parc national se dessinera encore plus concrètement.

Cependant, cette action s'inscrit dans la durée : préserver les paysages, stopper l'érosion de la biodiversité mais aussi s'engager dans une démarche de restauration des patrimoines naturels et culturels les plus impactés, sont des projets ambitieux qui demandent un travail de longue haleine.

Cette reconquête est nécessaire, elle est aussi possible.
Pour cela, elle requiert la mobilisation de tous les acteurs,
publics et privés, à toutes les échelles, de l'individuel au collectif.

Ensemble, faisons avancer le Parc national des Calanques. ●

Didier Réault

Président du conseil d'administration



2	En Bref
3	Edito
4 > 7	Actualité
8 > 9	Bilans
10	Culture
11	La Parole à
12	Biodiversité
13	A la loupe
14 > 15	Le coin des minots
16	L'écho des Calanques



Pêche : des Zones de non prélèvement mieux visibles

Le décret de création du Parc national a instauré sept « zones de non prélèvement » (ZNP) au sein du cœur marin, où toute pêche professionnelle ou récréative est interdite de façon permanente.

A l'instar du succès observé dans beaucoup d'aires marines protégées (AMP) plus anciennes, comme le Parc national de Port-Cros, l'objectif de ces zones est de favoriser, via une large information et une surveillance rigoureuse, le développement de « l'effet réserve ». Le but ? Obtenir, à terme, un accroissement significatif de la capacité reproductive et de l'abondance des espèces, et atteindre un équilibre naturel en termes de tailles et de diversité. Cet effet positif des ZNP se diffuse également dans les zones adjacentes, contribuant indirectement à préserver les ressources halieutiques* dont dépend la pérennité de la pêche professionnelle artisanale locale, activité à forte valeur patrimoniale. Afin de suivre l'efficacité de ces mesures de gestion, le Parc a engagé dès 2014 un suivi biologique qui s'appuie notamment sur des pêches menées en collaboration avec des professionnels.

En réponse aux demandes de nombreux pêcheurs, mais aussi pour faciliter les missions de surveillance, le Parc national a fait installer en mai 2014 par le Service des phares et balises de Méditerranée **les premières bouées de balisage** (temporaires) sur 3 ZNP prioritaires : Cap Soubeyran, Sormiou et Planier (partiellement). Les bouées définitives devraient être mises en place avant la fin de l'année. Elles ont été complétées par **10 panneaux à terre pour les zones côtières** : Riou, Sormiou, Devenson, Cacau et Soubeyranes.

Compte tenu des nombreuses contraintes naturelles (par exemple les grandes profondeurs de la ZNP Cassidaigne ouest), réglementaires, ou de sécurité, propres à l'espace marin, certaines ZNP ne pourront pas être matérialisées par des bouées.

Toutefois, pour ces zones, les points GPS sont communiqués par le Parc national (site internet, brochures, affichage ...) pour permettre aux pêcheurs de se repérer en mer et de respecter la réglementation. ●

* ressources vivantes de milieux aquatiques exploitées par l'homme (poissons, coquillages...)

Cassis : nouveau Port propre dans le Parc

Depuis l'été 2014, le Parc national des Calanques compte un nouveau port certifié « Ports Propres » sur son territoire. Le Conseil général des Bouches-du-Rhône, gestionnaire du port de Cassis et le Groupe Trapani et Carrasco, qui assure la gestion par délégation de service public de la partie plaisance du port, se sont lancés dans cette démarche de certification avec le soutien du Parc national.

Le pavillon « Ports Propres » est une certification européenne à destination des ports de plaisance et de pêche européens qui s'engagent pour un développement

durable portuaire. Cette démarche exemplaire s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Charte du Parc pour améliorer la qualité environnementale des ports du cœur et de l'aire maritime adjacente.

De nombreux équipements à destination des plaisanciers sont ainsi proposés, comme une pompe à eaux usées et à eaux de fonds de cale, des lieux de collecte et de tri des déchets (ordures ménagères, cartons, verre, huiles de vidange, batteries, piles, filtres à gasoil, etc.), une station d'avitaillement, des aires de dépotage et de carénage aux normes, des sanitaires, des douches, un

système de gestion des consommations d'eau et d'électricité, du matériel de dépollution, etc.

Les autres ports certifiés « Ports Propres » sur le territoire du Parc sont le Nouveau port de plaisance de La Ciotat et le port de la Pointe Rouge. Le port du Frioul, Port Miou, le Nouveau port des Lecques et le Vieux port de La Ciotat sont quant à eux engagés dans la démarche. ●





Plongée : 14 nouveaux mouillages très prisés

En réponse au souhait des plongeurs de pouvoir continuer à fréquenter les sites de plongée, à la nécessité de protéger les fonds marins des impacts directs et répétés des ancrages et chaînes, 14 nouveaux dispositifs de mouillages écologiques ont été mis en place cet été par la Ville de Marseille, suite à un long processus de concertation, dans le cadre de sa politique environnementale pour la mer et le littoral. Situées autour des archipels du Frioul et de Riou, ces prises de mouillage de différents types complètent les 9 existantes et permettent aux bateaux de s'amarrer à une bouée fixée au fond, plutôt que de jeter l'ancre.

Bouées en surface : Tiboulen du Frioul, Calanque de Sanlafon au Frioul, Pharillons et Grotte à Corail à Maire, Calanque de Briançon à Jarre.

Bouées de sub-surface : Pierres

à Joseph à Plane, Caramassaigne, Impérial du milieu et de terre, Moyades et Moyadon autour de Riou.

Arceau sous-marin (5 mètres de profondeur) : Pierre à la Bague (Planier). L'accès à ces dispositifs est libre et gratuit et destiné en priorité aux plongeurs loisir (structures encadrées ou plongeurs autonomes), sous leur responsabilité et dans la limite du tonnage maximal accepté par l'ancrage (40 tonnes).

Le Parc national des Calanques a apporté son appui technique aux services de la ville dans la phase administrative du projet, notamment en vue de concilier au mieux les critères pratiques et de sécurité avec les enjeux écologiques mais aussi paysagers. Ainsi, les bouées dites de « sub-surface », situées entre 2 et 3 mètres de profondeur, permettent de mieux préserver les fonds mais aussi,

visuellement, de limiter l'artificialisation des espaces marins. Afin de mesurer l'efficacité de ces nouveaux équipements pour la protection des fonds, le Parc national a entamé dès cette année un suivi biologique sur certains sites. Le service concerné de la Direction de la Mer, du Littoral et du Nautisme de la Ville de Marseille mènera une enquête de terrain pendant l'hiver 2014 auprès des structures et associations utilisatrices de ces mouillages pour évaluer l'usage de ces dispositifs.

Au-delà des objectifs de protection, ces mouillages contribueront à une meilleure organisation et qualité de la pratique de plongée loisir dans les Calanques. Pour aller plus loin, le Parc compte lancer courant 2015 l'élaboration d'une charte de bonnes pratiques de la plongée dans ses espaces marins, en concertation avec les acteurs locaux. ●



*L'accès aux bouées est libre,
gratuit et destiné prioritairement
aux activités de plongée.*



© Ville de Marseille

Le Frioul protégé et co-géré

Au cœur de la rade de Marseille, l'archipel du Frioul possède un patrimoine biologique et paysager exceptionnel, préservé par l'insularité et les mesures de protection instaurées depuis 2002 par la Ville de Marseille et le Conservatoire d'Espaces Naturels PACA.

Ses espaces naturels terrestres ont intégré le « cœur » de Parc national des Calanques à sa création, en 2012.

Afin de pérenniser la préservation de ce site remarquable,

la Ville de Marseille a cédé gracieusement en février 2014 les 136 hectares d'espaces naturels terrestres du Frioul au Conservatoire du littoral.

Depuis, une gestion cohérente est conduite sur le site, à terre comme en mer, dans le cadre de deux conventions tripartites définissant les modalités d'organisation et de financement entre les deux gestionnaires (Ville et Parc national) et le nouveau propriétaire. ●

Des panneaux signalétiques en cœur terrestre



© PNCa

Depuis la création du Parc national, un premier travail de balisage s'effectue aussi à terre afin d'accueillir les visiteurs et de les informer sur les bons gestes à adopter en cœur de Parc.

À ce jour, 30 panneaux ont été mis en place aux portes d'entrée du Parc national, à Marseille, Cassis et La Ciotat. Ils comportent un message de bienvenue, une carte du Parc national

des Calanques, ainsi qu'un rappel de la réglementation s'appliquant sur le territoire du cœur.

De plus, 33 « balises de limites » (pieux surmontés de pictogrammes), ont été installées sur la limite administrative du Parc, à côté des chemins fréquentés. Elles affichent en petit l'emblème du Parc et peuvent rappeler la réglementation essentielle. ●

Des plaquettes « faciles à lire et à comprendre »

Le Parc national des Calanques réalise, avec le soutien financier de la GMF, des brochures adaptées au public en situation de handicap mental. Traduites en langue « Facile à lire et à comprendre » par un atelier d'aide par le travail (ESAT) selon les normes européennes de l' « information pour tous », ces documents leur permettront d'accéder à l'information concernant le

Parc national des Calanques. Les plaquettes traduites seront diffusées auprès des structures d'accueil des personnes handicapées du réseau de l'UNAPEI*.

* fédération française d'associations de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles



Quels paysages voulons-nous pour les Calanques ?



© B. Meunier, Meryl, Septier

Le Parc national et l'agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (l'AGAM) se sont associés pour réaliser un [plan de paysage](#). Il s'agit d'un document, réalisé par un bureau d'étude spécialisé, reliant l'aménagement et la protection des espaces naturels dans l'objectif d'améliorer les paysages du Parc national des Calanques et des espaces urbains qui lui sont proches. Ce document fera des propositions concrètes en répondant aux questions : comment aménager suivant les lieux ? Que doit-on protéger, restaurer ou résorber ? Ces questions sont engageantes, elles seront donc traitées en concertation avec les habitants et les

usagers du territoire, avant que le plan soit validé par les élus.

Dans le courant de l'année 2015, vous serez invités à admirer les paysages qui vous sont proches et à donner votre avis sur les propositions des paysagistes.

Ce plan de paysage - soutenu par un financement du ministère de l'Écologie - sera un socle pour les projets de gestion et d'accueil du public pour les espaces du cœur de parc. Pour les espaces urbains à proximité des massifs des calanques, il sera un outil concret, à disposition de tous, pour faire progresser les documents d'urbanisme (ScOT, PLU) dans un plus grand respect de notre paysage. ●



Le projet de plan paysage ne s'entend pas comme une strate d'information supplémentaire, mais bien comme un outil dynamique qui conçoit le paysage, les paysages, dans une démarche qui relève véritablement du développement durable.



Hélène Balu,
AGAM, Directrice d'études,
Responsable du Pôle Territoires
Durables Solidarités et Société



Partenaires pour un tourisme durable dans les Calanques

Les offices de tourisme de La Ciotat, de Cassis, de Marseille ainsi que Bouches-du-Rhône Tourisme, s'engagent dans le tourisme durable en partenariat avec le Parc national des Calanques.

Chacun a signé une convention de partenariat avec le Parc national qui a pour objet le développement d'un tourisme durable, tout en veillant à l'organisation de pratiques de loisirs écoresponsables et à garantir une fréquentation soutenable dans le respect des valeurs de conservation des patrimoines naturels, paysagers et culturels du territoire des calanques.

Véritables notes d'intention, ces conventions impliquent fortement les partenaires dans une optique de préservation au long terme du Parc national des Calanques, fleuron touristique du département. Il s'agit d'informer, de communiquer, de mieux connaître et gérer les flux, d'organiser les pratiques de loisirs dans un souci constant de prise en compte d'un environnement exceptionnel et fragile.

Parmi les actions concrètes visées dans ces conventions, la présence des écogardes au sein des offices de tourisme dans le cadre de permanences hebdomadaires durant la

saison estivale permet d'informer, de renseigner et de sensibiliser un public nombreux et de contribuer à former les personnels des offices du tourisme. ●





© PNCal
© Les Yeux Ouverts

© Les Yeux Ouverts

Écogardes : forces vives de l'été !

Le dispositif des écogardes, appui saisonnier des gardes-moniteurs du Parc national des Calanques, a de nouveau fait ses preuves durant l'été 2014. 31 écogardes ont informé et sensibilisé plus de 76 000 personnes sur le terrain, à terre et en mer, de Marseille à La Ciotat.

Lancé par le GIP des Calanques en 2004, le dispositif écogarde a permis d'informer 416 000 personnes au total.

Au fil des années, les missions des écogardes se sont enrichies en fonction de l'évolution du statut de protection

du site. Aujourd'hui, en équipe de deux ou trois personnes, ils parcourent, à pied ou en bateau, le territoire du Parc national des Calanques, avec pour mission principale d'informer et de répondre aux questions des usagers sur le terrain.

Si leur rôle est avant tout d'accueillir le public, ils sont également chargés de signaler aux services de police toute infraction observée sur le terrain.

Ponctuellement, ils recueillent des données de fréquentation à l'occasion de comptages. ●

Répartis en 8 équipes depuis les îles du Frioul à Marseille jusqu'à l'île Verte à La Ciotat, les écogardes ont rencontré cette saison 70 000 visiteurs à terre et 5 000 en mer. Ils ont également sensibilisé 1 700 visiteurs en quête d'informations à l'occasion des permanences qu'ils ont assurées dans les offices de tourisme.



© S. Ruiton

Des espèces qui comptent !

en mer par le Comité départemental des Bouches-du-Rhône de la FFESSM avec le soutien du Parc national des Calanques et de l'Office de la mer, cette 11^{ème} édition a connu une participation record avec 212 bénévoles mobilisés sur 2 jours. Ces plongeurs, pêcheurs sous-marins et apnéistes bénévoles, encadrés par des scientifiques du GEM (Groupe d'étude du Mérou) et des agents du Parc national, sont partis à la recherche de nos espèces marines emblématiques, tablette à la main.

18 clubs et structures fédérales, parmi lesquelles les 3 fédérations de pêche sous-marine (FFESSM, FNPSA,

et FCSMP), se sont mobilisés pour l'occasion.

Au total, 177 mérous, 17 corbs et 148 grandes nacres ont été comptabilisés sur 33 sites entre l'archipel du Frioul et l'île Verte. Une progression importante par rapport à la campagne 2013, à imputer avant tout à une eau plus chaude et à une remarquable mobilisation des clubs et de leurs adhérents, tous désireux de contribuer à la connaissance du milieu marin du Parc et de suivre son évolution en tant qu'aire marine protégée. ●

L'opération de recensement 2014 des mérous, corbs et grandes nacres dans le cœur marin du Parc - « DES ESPÈCES QUI COMPTENT ! » s'est déroulée vendredi 12 et samedi 13 septembre sur Marseille, Cassis et La Ciotat.

Organisée dans le cadre de Septembre





Animation « Dessine-moi les Calanques » de l'association Les yeux ouverts

Les Rendez-vous au Parc

« J'ai adoré dessiner, marcher et encore dessiner », « Je ne connaissais rien à la faune et à la flore marine, et ce fut une vraie découverte ! » témoignent deux visiteurs ayant participé aux animations « Rendez-vous au Parc » cette année. Proposer des expériences uniques tout en partageant un message de sensibilisation à l'environnement et aux patrimoines remarquables, tels étaient les objectifs du Parc national des Calanques lors de l'élaboration de l'appel à projets « Rendez-vous au Parc ». Et le bilan est positif ! Près de 1 000 personnes ont découvert le territoire

du Parc, de Marseille, Cassis et La Ciotat sous un nouvel angle. Les 56 animations, sorties naturalistes, culturelles, virées spectacles etc., qui se sont étalées de mai à octobre ont été financées par le Parc national et mises en œuvre par des associations et structures partenaires. Comme les heureux participants l'ont souligné dans les questionnaires de satisfaction, cette opération a été riche en rencontres formidables, ludiques et instructives. Merci aux animateurs qui offrent des découvertes de qualité dans le Parc national des Calanques ! ●

Une action citoyenne et fédératrice !

Le Parc soutient cette opération car elle permet de fédérer les clubs de plongée et les apnéistes et de s'appuyer sur leur expérience d'observateurs bénévoles passionnés pour une meilleure connaissance du milieu marin. Ces journées de suivi permettent aussi de compléter les données déjà acquises depuis plusieurs années sur ces espèces, et d'obtenir des indications sur l'évolution de leurs populations dans les eaux du Parc national.

Anne-Laure Clément,
chargée de mission « Milieu marin »
au Parc national des Calanques.



1 000 participants
56 animations



Les gréements latins, patrimoines de la mer

Le territoire du Parc national des Calanques a été sillonné pendant des siècles par des bateaux adaptés à la navigation en Méditerranée, que ce soit pour la pêche, le transport de marchandises ou la marine militaire royale. Le point commun de ces embarcations ? De magnifiques mâts latins agrémentés de leurs voiles triangulaires...

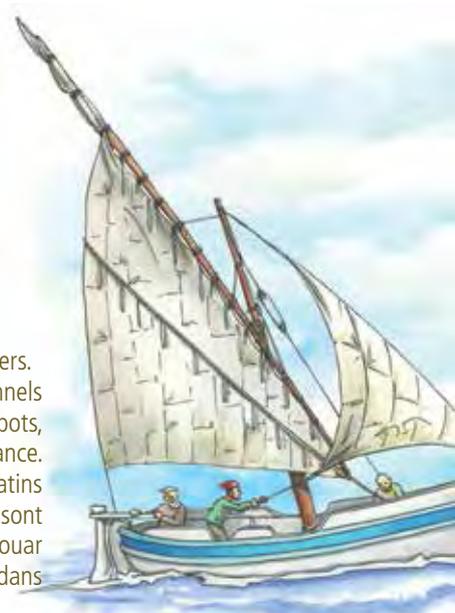
L'arsenal des galères commandé par Louis XIV a profondément marqué les gens de mer à Marseille. Munies de deux voiles latines, les galères fonctionnaient le plus souvent « à la vogue », c'est à dire poussées à la rame par des forçats condamnés pour des délits ou pour leur religion. Vers 1700, on comptait plus de 12 000 hommes de chiourme (rameurs).

La tartane, bateau de taille variable, créée à Martigues au XVI^e siècle, servait tant aux pêcheurs qu'au transport de marchandises. Elle a longtemps été le « camion de la mer ». Construite avec un peu plus de bois sur l'arrière, la tartane a été convertie en « bateau bœuf » pour pratiquer une pêche traînante, similaire au chalut d'aujourd'hui (lire Calanquaise n°3*).

Le mourre de pour, appelé ainsi en raison de sa ressemblance avec le groin du cochon, est très présent sur les anciennes photos. On le retrouve sur tout le littoral provençal et languedocien. Il nécessitait beaucoup de bois à la construction, ce qui le rendait lourd et puissant. Utilisé pour la pêche, il servait aussi à piloter les paquebots pour les manœuvres d'entrée dans le port industriel. Plus populaire, **la bette** est une petite barque légère à fond plat qui pouvait être facilement tirée à terre. Utilisée par les pêcheurs pour aider les bateaux plus gros, elle est très vite devenue

la barque des plaisanciers et des cabanoniers. Au fil du XIX^e siècle, ces bateaux traditionnels ont vu s'amarrer à côté d'eux des paquebots, des goélettes, et autres bateaux de plaisance. Avec l'invention du moteur, les gréements latins ont été remplacés. Les tartanes, démantées, sont devenues des chalands. Les mourres de pour ont continué à travailler à la voile jusque dans les années 1950 au Grau du Roi.

Popularisée à la fin du XIX^e siècle, **la barquette marseillaise**, ou **pointu**, est l'unique descendante de ces bateaux locaux. Moins chères à la construction et fonctionnant bien à moteur, on les reconnaît à leur proue, à l'avant du bateau, qui se termine par une extrémité d'étrave caractéristique : le « capian ». ●



Mourre de pour



Tartane



Bette



Galère

À lire : le livret documentaire sur les barquettes marseillaises : <http://officedelamer.com/patrimoine-bateau>

* Calanquaise n°3 : www.calanques-parcnational.fr, rubrique médiathèque

Le saviez-vous

Les vents locaux ont des noms !

Le Mistral (N-O) : Mistrau franc (N-O, ciel bleu), Mistraintré (N-N-O), Mistraularg (O-N-O), Mistrau brut ou négre (temps couvert, pluie).

La Largado : vent d'ouest, ciel bleu mais dangereux car il lève la mer comme le rappelle le dicton « Largado d'hiver, diable d'enfer ».

Lou Labé : vent fort de temps couvert provoquant une grosse houle qui passe par-dessus les jetées.

Le Siroco : vent violent du sud, qui ramène le sable du Sahara.

Lou Levant : vent d'est qui ramène régulièrement la pluie.

L'Orsuro : vent violent (N-E) redouté des gens de mer. Il passe par la vallée de l'Huveaune et démonte la mer.

La Tramontane : vent du Nord qui peut amener la pluie, comme l'indique le dicton : « La Tramountano a l'aigo au cuou » (La tramontane a l'eau... au derrière !).

A ces vents, s'ajoutent des brises thermiques quotidiennes comme **l'Eisseroc (S-E), le vent-larg (S-O)** ou encore **le Gregau (N-E)**.

Bernard Remuzat

Souffle nouveau sur voiles latines

Bernard Remuzat est un passionné de voiles latines et, plus globalement, du patrimoine maritime de sa région. Ce professeur de provençal nous confie quelques secrets de cette passion qui l'anime depuis sa jeunesse.

Comment êtes-vous tombé amoureux de la voile latine ?

De ce que je sais, il y a toujours eu des bateaux dans ma famille... C'est une passion héritée depuis des générations ! Mon père a eu l'occasion d'acheter à des pêcheurs du Lavandou une grande barquette qui avait été fabriquée à Marseille dans les années 1960. Dans ma jeunesse, j'ai découvert la richesse du vocabulaire employé en langue provençale au sujet de ces bateaux. Ça a piqué ma curiosité au vif, car je suis aussi un amoureux inconditionnel de notre langue régionale... Cette fascination pour les mots autour du patrimoine maritime, si différents de ceux de la langue française, a largement contribué à nourrir ma passion pour la voile latine. Du coup, lorsque j'ai récupéré la *Bonne Mère* - le bateau de mon père, je l'ai gréee

comme autrefois, bien que ce type de voile ait complètement disparu à Marseille. Aujourd'hui, on assiste à un renouveau, et la Bonne Mère a reçu le label Bateau d'Intérêt Patrimonial.*

Qu'est-ce que la voile latine exactement ?

La voile latine, c'est d'abord un art de vivre... Plus concrètement, il s'agit d'un mât fixe, que l'on appelle un « arbre ». C'est le terme utilisé dans toute la Méditerranée. A ce mât, est hissée « l'antenne » qui mesure environ une fois et demie le bateau. L'arbre doit donc être plutôt court et très costaud. L'antenne porte la voile qui est triangulaire. Le point de drisse se situe à peu près à un tiers de la longueur de l'antenne.

De quelle époque date la voile latine ?

En Méditerranée, elle remonte à l'Antiquité tardive. Mais les bateaux ont bien sûr évolué depuis ! On a par exemple changé la matière des voiles et des cordages. En Provence, on utilisait de la cotonnaine pour les voiles, un mélange de coton et de chanvre. C'étaient des bandes de tissus cousues ensemble, ce qui permettait de ne remplacer que des morceaux si la voile se déchirait. Ça demandait beaucoup



© PNCaI - M. Culioli

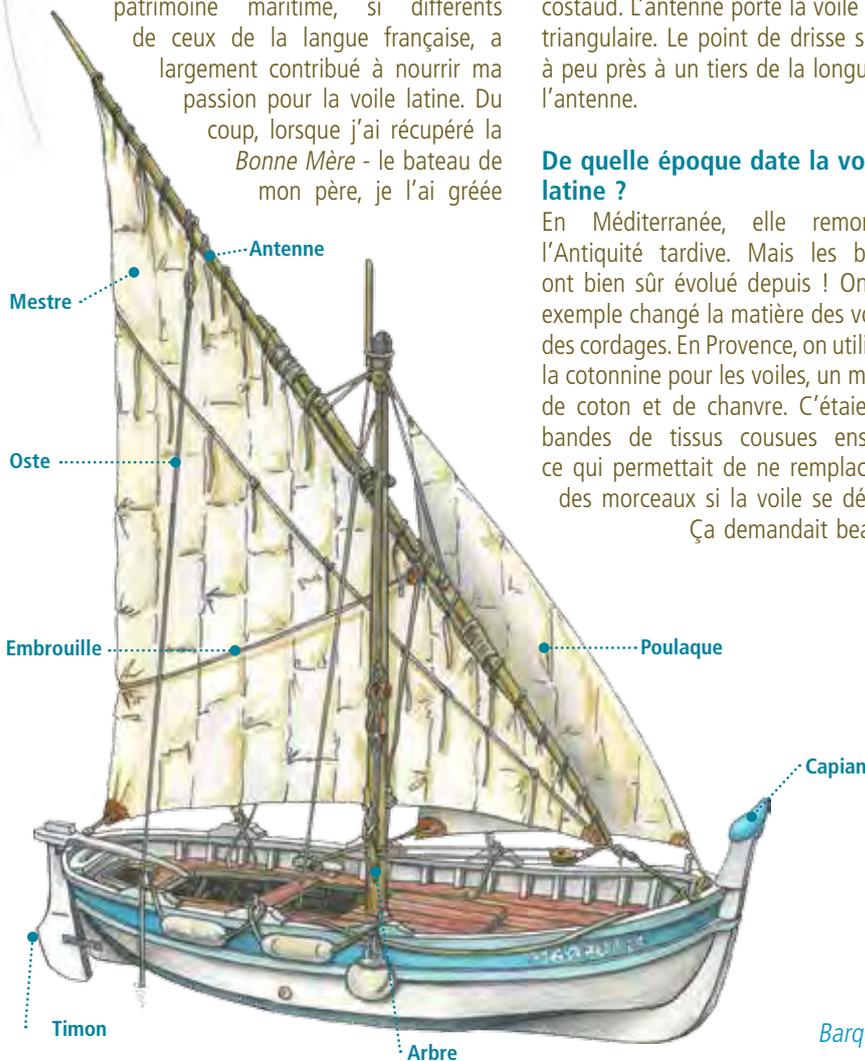
d'entretien, car la voile pouvait moisir si elle restait mouillée. De même pour les cordes en chanvre qui s'allongeaient au contact de l'eau et rétrécissaient au soleil. À l'époque, les marins faisaient avec. Aujourd'hui, on préfère le synthétique, qui est beaucoup plus résistant.

Qu'aimeriez-vous transmettre aux générations futures ?

Je suis très attaché à ce que la voile latine perde au fil du temps. Je me suis engagé dans cette voie en devenant membre du collectif Passmer*, qui regroupe 13 associations de la région marseillaise. Ses objectifs sont de promouvoir les bateaux traditionnels, de préserver les techniques de navigation, de construction navale et de perpétuer le langage provençal attaché à la voile latine. Le collectif Passmer enseigne par exemple, au travers de stages, les manœuvres, mais aussi le vocabulaire provençal de la mer. Cette oralité constitue un vrai patrimoine immatériel qu'il faut sauvegarder. Tout comme les bateaux, les mots font eux aussi partie de l'art de vivre provençal et du patrimoine marin. ●

* Le label BIP est délivré par la Fondation du patrimoine maritime et fluvial

* www.passmer.org



Barquette



Illustration © B. Nicolas

MINIOPTÈRE DE SCHREIBERS

Le monde à l'envers

Cette chauve-souris (*Miniopterus schreibersi*), reconnaissable par son front bombé caractéristique, s'est installée sur tous les continents sauf l'Amérique. Cavernicole, elle vit en colonie dans les grottes et change régulièrement de gîte. Ses rassemblements comprennent souvent plus d'un millier d'individus ! Le jour, elle se suspend, la tête en bas, au plafond d'une grotte, où elle aime se reposer « en grappe », contre ses congénères, pour se tenir chaud. Pour capturer ses proies (papillons de nuit, moustiques, petites mouches...), elle vole la nuit la bouche grande ouverte. ●



ROMARIN

Champion de l'adaptation

Pourquoi le romarin rappelle-t-il inmanquablement la garrigue et la cuisine provençale ? Car c'est ici, sous le soleil de Provence et dans la sècheresse, qu'il exprime le mieux son parfum si caractéristique... Un bel exemple des adaptations physiologiques et morphologiques que le romarin (*Romarinus officinalis*) a développé pour s'acclimater à son environnement méditerranéen ! La forme de ses feuilles - étroites, épaisses et coriaces, à la face inférieure velue - limite les pertes d'eau. C'est également pour résister aux assauts de l'aridité que cette plante n'adopte qu'une taille modeste de petit arbrisseau. ●

© Pixabay



© H. Teddy

CIGALE DE MER

Muette et discrète

De la cigale qui chante dans les pins de Provence, elle ne partage que le nom. La grande cigale de mer (*Scyllarides latus*), crustacé massif qui vit de 3 à 100 mètres de profondeur, ne chante pas ! Elle affectionne les grottes, les failles et le dessous des dalles rocheuses isolées dans l'herbier de Posidonie. Pouvant atteindre jusqu'à 50 cm de long, elle porte parfois de petites algues ou des invertébrés fixés sur sa carapace pour se camoufler des prédateurs. Elle sort plus volontiers la nuit, ce qui la rend difficile à observer. ●

CORAIL ROUGE

L'or rouge

Depuis des millénaires, le corail rouge de Méditerranée (*Corallium rubrum*) fait l'objet de toutes les convoitises. La mythologie grecque raconte qu'il serait né du sang qui jaillit de la tête de Méduse, tranchée par Persée. Dans l'Antiquité, on l'utilisait dans certains traitements médicaux car on lui prêtait des pouvoirs de guérison. On lui conférait aussi des pouvoirs magiques qui protégeaient des dangers et des mauvais sorts... Aujourd'hui, il continue à être beaucoup utilisé pour la fabrication de bijoux et d'objets ornementaux.

Contrairement aux apparences, le corail rouge est un animal : il forme des colonies rigides, arborescentes et ramifiées, qui se fixent sur les fonds rocheux. Espèce sensible aux variations de température et aux pollutions, sa présence est un bon indicateur de la qualité des eaux. ●



© PNCaj - ALC

Il a écrit

“ **Homme libre, toujours tu chériras la mer !**

Charles Baudelaire, (1821-1867)
L'Homme et la Mer





Hippocampus guttulatus

Le cheval des mers

Jaune à marron tacheté de blanc (*Guttulatus* signifie « moucheté »), le corps de l'hippocampe est long de 12 à 15cm. Sa tête évoquant un cheval, et sa « crinière » de filaments dermiques expliquent son nom : du grec *hippo* cheval, et *kampè* courbure, ou animal marin. Son corps est composé de 46 à 52 anneaux osseux, en fonction des individus. Sous sa peau, des plaques osseuses à la place des écailles forment une petite armure.

L'hippocampe est un poisson qui nage à la verticale. On le trouve aussi bien dans les lagunes qu'en mer ouverte. Grâce à son mimétisme prononcé et son allure nonchalante, il se fond dans les prairies d'algues et les herbiers de posidonies, de la surface à 30 mètres de profondeur, et parfois jusqu'à 40 mètres dans les fonds coralligènes. Sa nageoire dorsale est complétée par sa longue queue préhensile pouvant s'enrouler en spirale. Cette dernière lui sert de gouvernail et à s'accrocher aux végétaux, aux organismes fixes comme les gorgones, ou à n'importe quel débris sur le fond. Avec sa bouche en forme de trompette, il se nourrit en aspirant de petites proies mobiles comme des petits crustacés.

Romantiques valse

La reproduction de l'hippocampe est un cérémonial romantique. Le mâle commence par nager près du fond, en penchant la tête sur sa poitrine, la queue traînante. De temps en temps par saccade, il expulse l'eau contenue dans la poche incubatrice qu'il a sur le ventre. Quand une femelle observe un mâle se comporter ainsi, elle peut l'inviter à monter vers la surface avec elle. Ensemble, ils exécutent alors une valse en tournant l'un autour de l'autre. Ils nagent ensuite ensemble, tête contre tête, en se frottant de plus en plus. Ils rapprochent leur ventre afin que la femelle introduise sa papille génitale dans l'ouverture de la poche du mâle, et dépose ses ovules.

Ils restent suspendus entre deux eaux, leurs queues préhensiles enlacées. Le mâle féconde les ovocytes avec son sperme et... c'est lui qui incube les œufs pendant 3 à 5 semaines dans sa poche ventrale ! En effet, les hippocampes et les syngnathes (poissons longs et osseux) sont les seules espèces marines connues où les mâles accouchent.

Et c'est bien un véritable accouchement ! Le père est soumis à une série de contractions avec des mouvements de torsion saccadés, en même temps que l'ouverture de la poche s'agrandit. Les jeunes sont expulsés en eau libre puis sont livrés à eux même. En effet, déjà très semblables aux parents, ils vont vivre dans la colonne d'eau pendant plusieurs semaines avant de continuer leur croissance au fond. Ils seront à leur tour capable de se reproduire au bout d'un peu plus de 6 mois. Leur durée moyenne de vie est de 2 à 4 ans.

Animal convoité, animal menacé

Animal hors du commun, on lui prête depuis longtemps des vertus étranges. Dans un texte antique, l'auteur Elien prétend que si l'on fait cuire leurs estomacs dans du vin, on obtiendrait un poison violent. «Ceux qui en réchappent, sombrant dans la démence, sont pris d'une puissante attirance pour l'eau : ils ont soif de la voir et de l'entendre s'écouler « goutte à goutte ». Jusqu'à nos jours, la médecine chinoise consomme beaucoup d'hippocampes. Les spécificités qu'on lui prête, souvent à tort, en font une espèce prisée, souvent victime de trafic. Afin de ne pas encourager cela, il est recommandé de ne pas en acheter, même déjà morts.

Les hippocampes supportent mal les aquariums. Alors pour les observer, le mieux est encore de plonger près des herbiers avec un masque et un tuba ! ●

Aimé Césaire
dédie un poème à
l'hippocampe dans
Moi, Laminaire :

*petit cheval hors du
temps enfui*

*bravant les lès du vent
et la vague et le sable
turbulent*

petit cheval

*dos cambré que
salpêtre le vent*

*tête basse vers le cri
des juments*

*petit cheval sans
nageoire*

sans mémoire

*débris de fin de
course et sédition de
continents*

*fier petit cheval têtu
d'amours supputées*

*mal arrachés au
sifflement des mares*

un jour rétif

nous t'enfourcherons

*et tu galoperas petit
cheval*

sans peur

*vrai dans le vent le sel
et le varech*



LA BANDE À COCON

Sauras-tu relier chaque espèce à ses 2 caractéristiques ?
Pour t'aider, lis les pages 12 et 13



Minioptère de Schreibers a.



Romarin b.



Cigale de mer c.



Corail rouge d.



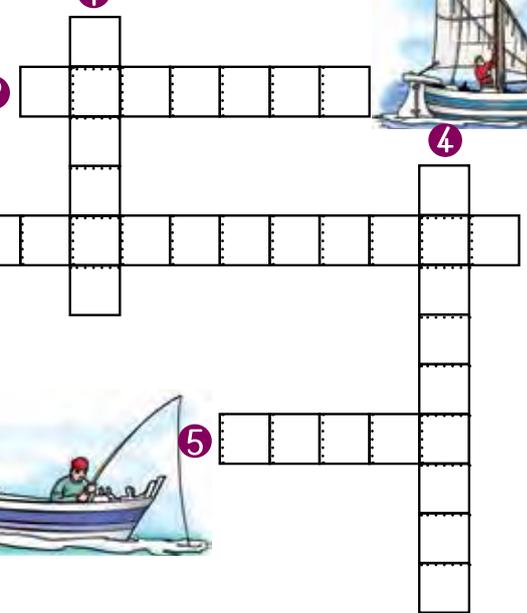
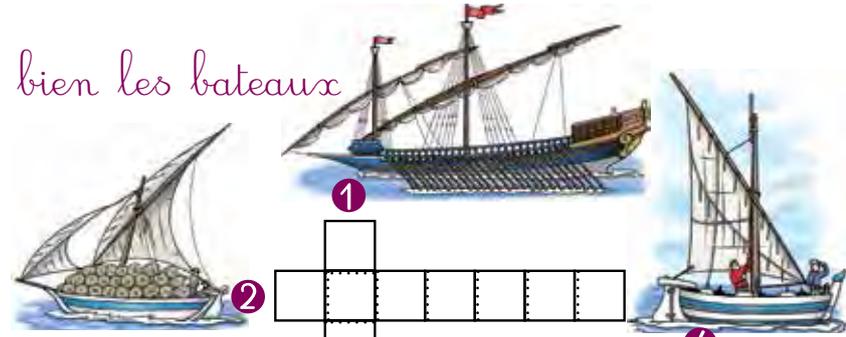
Hippocampe e.

- 1 La couleur de ma carapace m'aide au camouflage
- 2 Je n'ai pas d'écaille mais des plaques osseuses sous ma peau
- 3 J'ai trouvé des astuces pour lutter contre la sécheresse
- 4 Je porte aussi le nom d'or rouge
- 5 Je suis une espèce cavernicole car je vis dans les grottes
- 6 Ma chair délicate a entraîné ma pêche intensive, mais aujourd'hui je suis protégé
- 7 Dans mon espèce, c'est le mâle qui porte la progéniture
- 8 Je suis le seul mammifère volant
- 9 Je suis un animal invertébré possédant un squelette rigide
- 10 Je suis un bon aromate pour vos grillades

Alors moussaillon, connais-tu bien les bateaux de nos grands-pères ?



Pour pêcher des réponses, lis les pages 10 et 11 !



- 1 Grand bateau militaire utilisant des prisonniers comme rameurs.
- 2 Bateau utilisé pour les transports de marchandises
- 3 Bateau de pêche puissant (sa proue ressemble à un groin de cochon)
- 4 Bateau visible dans les ports de nos jours.
- 5 Petite barque du cabanon

REPONSES HAUT : A) 5-8 ; B) 3-10 ; C) 1-6 ; D) 4-9 ; E) 2-7 • REPONSES BAS : 1) GALÈRE ; 2) TARTANE ; 3) MOURE DE POUAR ; 4) BARQUETTE ; 5) BETTE



Cacou
Le goéland



Poulpie
Le poulpe

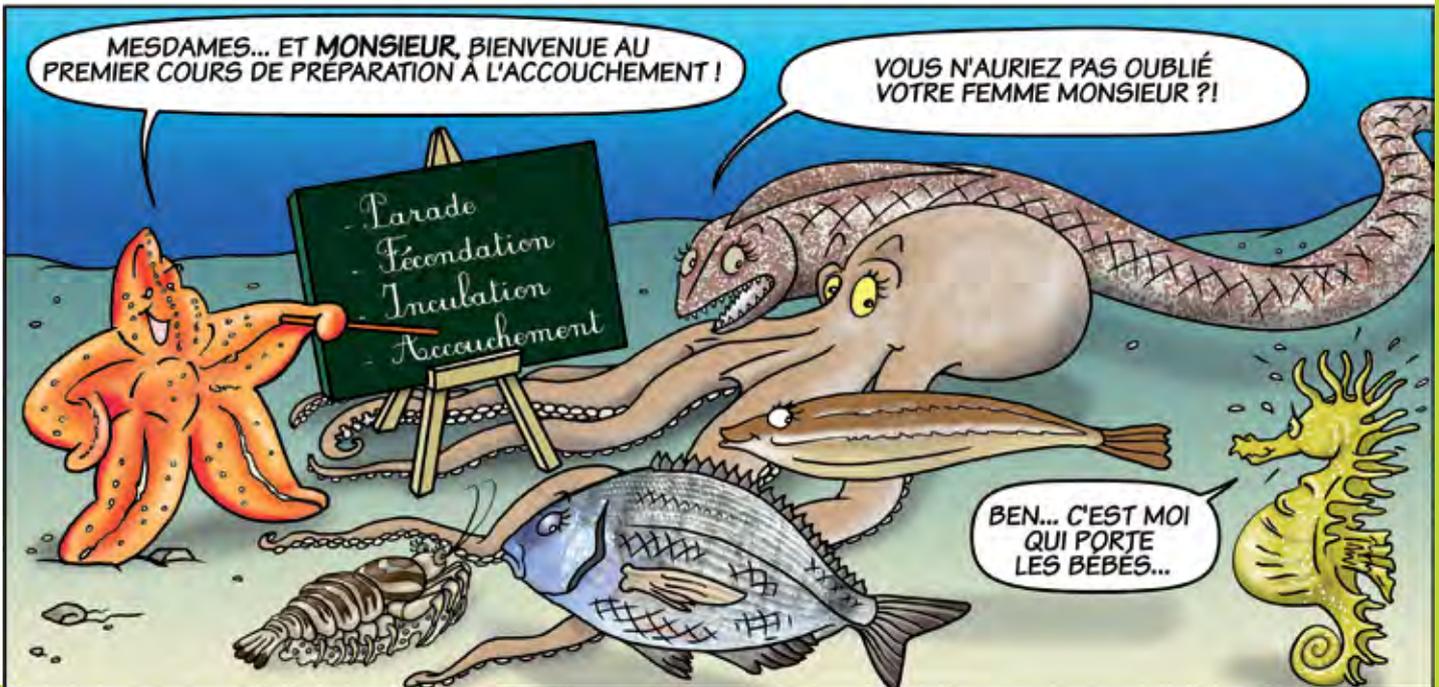
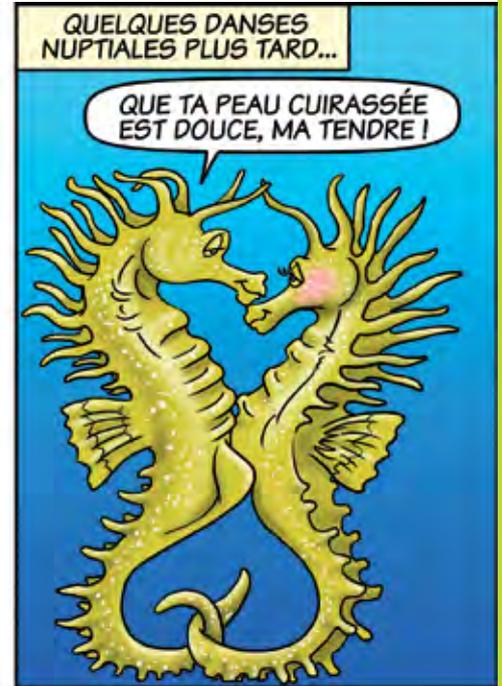


Soulèu
le lézard ocellé



Le coin
des bulles

Monsieur Hippo tombe amoureux !





des Calanques

L'écho

Pour des «Calanques propres» !

Chaque printemps, l'association MerTerre coordonne une opération d'envergure de nettoyage et de sensibilisation à l'environnement : « Calanques propres », en partenariat avec le Parc national.

Une demi-journée de mobilisation qui a rassemblé, le 24 mai 2014, 500 personnes issues de 40 structures, associations, clubs nautiques, comités de quartier, collectivités, gestionnaires d'espaces naturels...

De Marseille à La Ciotat, ce sont 50 m³ de déchets qui ont été ramassés. ●

Sauvetage du Diable de Mer



© PNCaI - L. Bissey

Alertés rapidement par Jean-Pierre Durand (pêcheur professionnel), Gérard Carrodano (pêcheur et plongeur) et Leslie Bissey (agent du Parc national des Calanques et membre de l'association Aquapassion) ont pu délivrer un magnifique spécimen de Diable de mer (*Mobula mobular*). Avec ses 3 mètres d'envergure, cette cousine méditerranéenne de la Raie Manta était prise au piège dans un filet le 25 juin dernier. Un sauvetage particulièrement enthousiasmant tant l'observation du diable de mer si près des côtes est exceptionnelle. ●

La WebTV du Parc ?



Cet été, le Parc national a inauguré sa WebTV. Chaque vidéo présente un sujet phare en 4 minutes. Retrouvez déjà les 4 premiers épisodes en ligne (Risque incendie, Missions d'informations sur le terrain, Puffins cendrés, Comptages des mérus et corbs). Pour ne pas manquer les nouveaux épisodes, rendez-vous sur le site internet, les réseaux sociaux ou la chaîne Youtube du Parc national des Calanques ! ●

Suivez l'actualité du Parc national

www.calanques-parcnational.fr



Défi Photos !

Concours gratuit et ouvert à tous qui valorise, selon le thème du mois, des photographies à la fois esthétiques et caractéristiques, prises sur le territoire du Parc national.

Chaque mois, la photo lauréate est mise en valeur sur Facebook et Twitter et le gagnant est récompensé par un cadeau.

Règlement de participation et photos sur : www.calanques-parcnational.fr

Photo de Thierry Siffert • Lauréat du mois de novembre

Mante religieuse avec vue sur la mer et Marseille.

